

Inscription à l'UTAN**2011-2012**

Cotisation annuelle : 20 € valable jusqu'au 30 septembre 2012.

Bulletin INSCRIPTION UTAN - Namur 2010-2011. Uniquement nouveau membre.

MONSIEUR	MADAME
N° carte	N° carte
NOM (maj) :	NOM (maj) :
PRENOM :	PRENOM :
Profession avant :	Profession avant :
Etat civil :	Etat civil :

ADRESSE :	N°
CODE :	LOCALITE :
☎ :	
GSM :	

20 € par personne	<input type="checkbox"/> payés à l'Accueil le /.... /.... Reçu n°
	<input type="checkbox"/> par banque : BNP Paribas Fortis : BE92 2500 0869 4723 le /.... /.....

Signature :

Envoyez votre adresse e-mail à l'UTAN : utanamur@tvcablenet.be**COTISATION pour l'exercice 2011-2012**

Faut-il le rappeler : rendre davantage de services à nos milliers de membres, nous engager plus avant dans la défense des droits, libertés et devoirs des citoyens âgés coûte cher !

Chaque jour, oui chacun des 365 jours de l'année, représente pour l'UTAN une charge de plus de 200 €.

En 2011, il nous faudra emprunter pour financer la poursuite des travaux sur *le site des Ursulines* une somme qui dépassera probablement les 175.000 €. C'est la raison pour laquelle, le Conseil d'Administration de l'UTAN a pris la décision de faire passer la cotisation annuelle de 15 à 20 € pour l'exercice 2011-2012 (cotisation payable à partir du 1^{er} juin 2011 pour une carte valable jusqu'au 30 septembre 2012).

Vous pensez bien que nous n'avons pas pris cette décision de gâité de cœur. Nous n'avons pas le choix. Il nous faut compter sur vous, une fois encore.

Merci de votre compréhension.

Robert Van Dyck,
trésorier

Paulin Duchesne,
président